

A MON « PETIT FRÈRE »

Beaucoup le savent, le mois de juin s'est terminé dans une immense tristesse : le décès de mon « petit frère », dans la nuit du 25 juin, après un très long et pénible combat contre la maladie, est venu bouleverser notre vie... Comme je l'ai écrit à beaucoup, quatre années nous séparaient mais nous étions cependant comme des jumeaux... partageant tant de choses ensemble... Et puis son parcours a été si courageux et si dur en même temps, durant des mois, des années, jusqu'à la fin où, épuisé, il ne pouvait plus lutter...

Aujourd'hui, le vide est abyssal et la complicité qui nous liait malgré le temps et les distances, dissoute... Une grande solitude avec laquelle il va falloir vivre...

La vie vous réserve, c'est vrai, des bons moments, mais elle prend bien souvent sa revanche... On ne profite pas assez de ces « bons moments » et c'est quand ils



disparaissent qu'on se rend compte qu'ils ont existé et... qu'ils n'existeront plus...

Je n'ai pas pu remercier individuellement toutes les personnes qui ont envoyé un message de condoléance ou déposé une fleur ou manifesté leur sympathie d'autre manière ou encore ont voulu être présentes lors de la célébration des funérailles le 30 juin. Je pense bien évidemment aussi à tous ceux qui nous ont soutenus par un petit mot, une prière... durant le long combat contre les maladies. Que ce petit mot puisse vous dire mon « Merci » sincère devant ces marques de gentillesse et de sympathie.

Voici le texte que les personnes présentes aux funérailles ont pu emporter... Et merci surtout pour toutes vos marques de sympathie...

Chanoine Patrick Willocq



D a n y . . .

Un très long combat contre la maladie, tellement inégal et pourtant si courageux... Chaque fois, des espoirs... finalement déçus... Et le corps qui ne peut plus, le moral non plus... Le cœur usé aussi par tous les traitements subis... « Il se sera battu jusqu'au bout », écrivait une amie...

Chacun se souviendra de bons moments passés avec lui... de son sourire taquin... des coups de mains qu'il n'hésitait jamais à donner... car il avait tellement « bon cœur »... « Ce n'est pas juste », disait un médecin, « il était si bon... » « Il était si attachant », disait une infirmière... « Une belle personne qui nous quitte... Tu étais un gars bien. Content de t'avoir connu... Un brave gars... Toujours à

l'écoute durant mes années à Tournai... Une personne de bien qui nous quitte... Toujours à prendre soin des autres... Il est parti rejoindre sa maman adorée... », écrivait des amis pêcheurs et d'anciens collègues et amis militaires...

Merci, « petit frère », pour tout ce qu'on a pu partager ensemble, les bons jours et les autres...

J'aurais tant voulu te sortir de cette maladie... J'aurais tant voulu t'emmener à la pêche encore une fois ; je te l'avais promis et je n'ai pas pu... J'aurais tant voulu qu'on vieillisse ensemble... J'aurais tant voulu...

Pardonne-moi aussi si je t'ai si souvent ennuyé avec tes pilules, ton oxygène, ta petite tartine, les rendez-vous à l'hôpital...

Merci, « petit frère »...

Embrasse bien maman pour nous...

J'espère que tu as retrouvé tes forces pour une partie de pêche « à l'étang du ciel »...

Veille sur nous... et à bientôt, j'espère...

Merci surtout pour la présence de Dany dans votre souvenir ou votre prière.

QUELQUES NOUVELLES DE LA RENTRÉE...

1 – Vacances ne veut pas dire qu'il ne se passe rien...

En effet, durant les mois de juillet et août, beaucoup d'événements heureux ou pas ont été célébrés dans les divers clochers de l'unité pastorale. Ainsi,

++ de très nombreux baptêmes :

+ Le dimanche 02 juillet, à 10h30, en l'église de Leuze : **Léopold Conti**, enfant d'Hélène Vandaele et Fabio Conti ; **Léonie Di Lauro**, enfant de Charlotte Foullon et Julien Di Lauro ; **Anna Van Nieuwenhuyse**, enfant de Isaline Di Lauro et David Van Nieuwenhuyze.

+ Le dimanche 02 juillet, à 14h30, en l'église de Leuze : **Mattéo et Timéo** Lepla, enfants de Morgane Miroir et Quentin Lepla ; **Hugo Delmotte**, enfant de Amandine Lourme et Xavier Delmotte.

+ Le dimanche 02 juillet, à 17h30, à Chapelle-à-Wattines : **Léonard Mingneau**, enfant de Elodie Colson et Valentin Mingneau.

+ Le dimanche 09 juillet, à 10h30, en l'église de Leuze : **Inoya, Dyliana et Tyana** Vandevelde, enfants de Gwendoline Cordenier et Jason Vandevelde ; **Lucas Suys**,

enfant de Gladys Mercier et Rondy Suys.

+ Le dimanche 09 juillet, à 14h30, en l'église de Thieulain : **Armelle Bouquelloen**, enfant de Noémie Bouquelloen ; **Emile Maton**, enfant de Valentine Goffart et Guillaume Maton.

+ Le samedi 15 juillet, à 14h30, en l'église de Leuze : **William Herbin**, enfant de Heloïse Herbin et Simon Alaris ; **Nalya Meerschaert**, enfant de Emilie Moreau Andrew Meerschaert ; **Elena Casse**, enfant de Alicia De Jaeger et Teddy Casse ; **Lexie Wallez**, enfant de Inès De Meester et Romain Wallez.

+ Le dimanche 23 juillet, à 14h30, en l'église de Tourpes : **Naël Thoor**, enfant d'Amélie Ghisdal et Bryan Thoor.

+ Le dimanche 30 juillet, à 10h30, en l'église de Leuze : **Isia Terrasse**, enfant de Angélique Louesse et Joris Terrasse.

+ Le dimanche 30 juillet, à 14h30, en l'église de Willaupuis : **Enea Vanderhaeghen**, enfant de Kimberley Pirotte et Alain Vanderwaeghen.

+ Le dimanche 06 août, à 14h30, en l'église de Thieulain : **Mathy**

Garbin, enfant de Elodie Delachapelle et Anthony Garbin.

+ Le dimanche 13 août, à 10h30, en l'église de Leuze : **Liam Fierain**, enfant de Alison Tanghe et Geoffrey Fierain ; **Lidia** et **Mario Messina**, enfants de Pamela Parisi

+ Le dimanche 13 août, à 14h30, en l'église de Thieulain : **Flavie Delfosse**, enfant de Virginie Doignon et Jonathan Delfosse

+ Le samedi 19 août, à 14h30, en l'église de Leuze : **Ezechiel Vander Elst**, enfant de Mégane Cattelain et Baudouin Vander Elst.

+ Le dimanche 20 août, à 14h30, en l'église de Willaupuis : **Mallory Vardon**, enfant de Florence Devos et Marian Cardon.

+ Le samedi 26 août, à 14h30, en l'église de Pipaix : **Loris Fervail**, enfant de Noémie De Montis et Bryan Fervail. ; **Rohane Yemey**, enfant de Colline Monniez et Edem Yemey

Que ces enfants découvrent combien notre Dieu les aime !

++ des mariages :

+ Le samedi 08 juillet, à 11h00, en l'église de Leuze : **Manon Graupner et Bryan Vincent**

+ Le samedi 08 juillet, à 14h30, en l'église de Thieulain : **Ermeline Iseux et Frédéric Bruneel**

+ Le samedi 22 juillet, à 12h30, en l'église de Tourpes : **Eloïse Terryn et Samuel Bruneau**

+ Le samedi 29 juillet, à 13h00, en l'église de Pipaix : **Chloé Florin et Tom Wibaut**

Que tous nos vœux de bonheur et notre prière accompagnent les nouveaux époux !

++ des funérailles :

+ Monsieur **Georges Casse** demeurait à Leuze. La liturgie des Funérailles a été célébrée le mardi 27 juin en l'église de Vieux-Leuze.

+ Monsieur **André Graupner** demeurait à Leuze. La liturgie des Funérailles a été célébrée le mercredi 28 juin en l'église de Pipaix.

+ Monsieur **Alain Degouis** demeurait à Tourpes. La liturgie des Funérailles a été célébrée le jeudi 29 juin en l'église de Tourpes.

+ Madame **Jeanne Cambier** demeurait à Tourpes. La liturgie des Funérailles a été célébrée le vendredi 30 juin en l'église de Tourpes.

+ Madame **Valentina Stepanowa** demeurait à Willaupuis. La liturgie des Funérailles selon le Rituel orthodoxe a été célébrée le jeudi 13 juillet en l'église de Leuze.

+ Madame **Françoise Couteau** demeurait à Blaton. La liturgie des Funérailles a été célébrée le samedi 15 juillet en l'église de Leuze.

+ Le petit **Achil Brismée** demeurait à Tourpes. La liturgie des Funérailles a été célébrée le samedi 15 juillet en l'église de Tourpes.

+ Madame **Irène Wouters** demeurait à Leuze. La liturgie des Funérailles a été célébrée le lundi 31 juillet en l'église de Leuze.

+ Monsieur **Michel Kowalski** demeurait à Ostiches. La liturgie des Funérailles a été célébrée le vendredi 18 août en l'église de Leuze.

+ Madame **Elisabeth Foulon** demeurait à Leuze. La liturgie des Funérailles a été célébrée le mardi 22 août en l'église de Leuze.

+ Madame **Jeannine Maillard** demeurait à Willaupuis. La liturgie des Funérailles a été célébrée le samedi 26 août en l'église de Leuze.

Aux proches, nous redisons toute notre sympathie dans la foi et l'espérance de l'Évangile.

2 – La Grotte de Chapelle-à-Wattines

Devant la fermeture non désirée de l'église de Chapelle-à-Wattines toujours en attente de travaux, nous avons essayé de mettre en place une solution d'attente pour que le clocher de Chapelle-à-Wattines ne soit pas privé de pouvoir se rassembler pour célébrer la prière de l'Église. C'est ainsi que, du 1^{er} mai au 31 août, chaque dimanche et pour autant que la météo soit favorable, la Messe est célébrée à 17h30 dans ce beau petit lieu pittoresque de notre unité pastorale.

Bien entendu ! Notre-Dame a été fêtée ce 15 août également à la Grotte de Chapelle-à-Wattines

Une centaine de personnes de toute la région et même de Bruxelles (!) avaient rallié ce petit (on est étonné qu'il puisse contenir autant de personnes !) lieu pittoresque de notre unité pastorale pour célébrer l'Assomption de Marie.

Comme toujours, grâce au choix pertinent de chants accessibles « de mémoire » et à la qualité entraînante de leur prestation, la Chorale de Grandmetz et son organiste, Jacques Delporte, ont permis à toute l'assemblée de

participer à cette joyeuse célébration. Comme toujours, la sacristine, Anne Despret, a fait de son mieux, durant plusieurs jours, pour préparer l'endroit et l'accueil réservé à toute l'assemblée, et comme chaque fois, ce fut parfait ! Comme toujours, des *petites mains* avaient apporté et installé les bancs nécessaires pour qu'un maximum de personnes puissent trouver place assise (et c'était quasi le cas !) et avaient nettoyé le lieu de ses mauvaises herbes.



Comme toujours... -euh non, pas toujours, mais cette fois-ci, oui !- la météo était de la partie : un temps idéal en ce 15 août à 10h30, ni trop chaud, ni trop frais,

simplement la petite brise légère presque sortie de la Bible...

Bien sûr ! si la météo avait été mauvaise, l'église de Grandmetz avait été préparée et fleurie par sa sacristine, Annie Casier, prête à nous accueillir au cas où... Les deux photos prises par notre organiste vous montrent la Grotte et son affluence 20 minutes avant le début de la célébration et la décoration de l'église Saint-Michel. Ce fut vraiment un heureux moment et l'on peut être convaincu que Notre-Dame était heureuse d'accueillir toutes nos prières en ce matin de fête. Un très grand merci à tous !!!

Sainte-Marie de Chapelle-à-Wattines, priez pour nous...



3 – Les Messes dominicales à la rentrée pastorale

Rappelez-vous...

Jusqu'en juin, les Messes dominicales dans l'Unité Pastorale de Leuze étaient programmées de la façon suivante :

+ le samedi soir deux Messes étaient célébrées (17h00 & 18h30) en alternance dans un clocher périphérique : Blicquy, Chapelle-à-Oie, Grandmetz, Pipaix & Gallaix, Thieulain, Tourpes, Vieux-Leuze, Willaupuis, soit une Messe par mois dans chacun de ces clochers. Depuis le 1^{er} mai jusqu'au 31 août, s'ajoute une Messe à 17h30 le dimanche à la Grotte Notre-Dame de Lourdes, de Chapelle-à-Wattines (dont l'église est fermée en attente de travaux), quand la météo est favorable.

+ le dimanche matin deux Messes étaient célébrées à Leuze (8h30 & 10h30). Je rappelle que la Messe de 8h30 à Leuze avait été mise en place lors de la crise sanitaire (quand les assemblées étaient limitées à 15 personnes par célébration) et qu'elle était restée à l'horaire après la crise car elle semblait répondre au souhait de plusieurs : en effet, cette célébration de 8h30 était rejointe

par davantage de fidèles que celle de 10h30.

Dans la *Chronique des Clochers* 246 du 25 juin, j'écrivais : « *Pour qu'une Messe puisse pleinement se déployer, il ne suffit pas que le Curé soit là, il faut aussi une belle assemblée ! Or, nous l'observons régulièrement, nos assemblées, déjà souvent clairsemées en temps normal, le sont encore bien davantage durant cette période où beaucoup partent vers d'autres lieux pour se reposer. Alors, avec l'Equipe d'animation pastorale, nous avons pensé qu'il était bon de proposer durant ces mois de juillet et août, une programmation allégée des célébrations dominicales : une Messe sera célébrée le samedi en fin de journée, une le dimanche matin et une le dimanche en fin de journée (deux Messes ont donc été supprimées). Cette programmation a été présentée au Conseil pastoral du 13 juin, et ses membres l'ont approuvée. »*

Voici la rentrée pastorale...

L'Equipe d'animation pastorale (l'EAP est constituée de Marie Allard, Bénédicte Delporte, Michel Hublet, Isabelle Bernard, Caty Rodrigues et l'abbé Patrick Willocq) s'est donc réunie avec comme question : *que faisons-nous à propos des*

Messes dominicales (samedi soir et dimanche) ?

Réflexion dans notre Diocèse

Lors de cette réunion et pour tenter d'apporter une réponse à la question posée, l'EAP a commencé par analyser un document intitulé *Eucharisties dominicales dans le diocèse de Tournai*, note de travail signée par le Vicaire général de notre Diocèse, le Chanoine Olivier Fröhlich, approuvée par notre Evêque, par le Conseil épiscopal et le Conseil presbytéral. Cette note a été publiée dans la revue diocésaine *Eglise de Tournai* 05 de Mai 2023, pp. 43-50. Vous pouvez également la trouver [ICI](#). Pour introduire cette note de travail sur le site diocésain, le Vicaire général écrivait : « Le synode diocésain de Tournai a rappelé l'importance de l'assemblée dominicale et de l'eucharistie (décrets 32-34) et demandait que chaque unité pastorale choisisse un lieu où serait célébrée l'eucharistie chaque dimanche et entame une réflexion pour les autres lieux (décret 33). Quelques années plus tard, nous constatons qu'en de nombreux lieux du Hainaut, les communautés paroissiales continuent à se

fragiliser. Il faut être lucide et oser en tirer les conséquences quant aux célébrations, tant du point de vue de leur qualité que de leur quantité. Il y a aujourd'hui trop de célébrations avec peu de participants, et parfois des communautés très âgées ! Comment avancer concrètement dans le rassemblement des communautés ? Il est difficile d'édicter des règles générales pour l'ensemble du diocèse, étant donné la diversité des réalités. Mais reconnaissons aussi que cette diversité est trop souvent utilisée comme prétexte à l'immobilisme ! Il est demandé à chaque EAP de mener une réflexion sur l'horaire des célébrations dominicales dans son unité pastorale et de prendre des décisions concrètes, qui seront concertées avec l'EDAP au moment de l'évaluation de l'unité pastorale et intégrées dans l'addendum au carnet de route. » C'est donc en lien avec cette invitation à la réflexion et aux décisions concrètes que notre EAP a analysé la situation.

Analyse et constats de l'EAP

Lors de sa réunion et s'appuyant sur des échos divers relevés parmi les fidèles, l'EAP constate :

1) Avec l'horaire d'avant les vacances :

- *Aspects positifs observés*

+ La Messe du dimanche 8h30 (non chantée) à Leuze était bien suivie : souvent une assemblée d'environ 40-50 personnes. Ces personnes apprécient l'heure qui permet « *d'avoir encore une belle matinée pour ses activités* ».

+ Lors de la Messe de 10h30 à Leuze, sont régulièrement célébrés des baptêmes (ce qui entraîne une assemblée ponctuellement plus nombreuse). C'est une belle opportunité offerte aux familles, mais cela déplaît à certains habitués... Par contre, lorsque des familles sont présentes pour des baptêmes, la célébration qui recueille habituellement à peine une vingtaine de fidèles, hormis la chorale, est heureuse de voir arriver parfois jusqu'à 60 à 80 personnes supplémentaires.

+ L'horaire est facile à retenir : le samedi dans les villages, le dimanche à Leuze.

+ Les sacristains et organistes ont organisé leurs activités et leur vie familiale en fonction de cet horaire.

- *Inconvénients observés*

+ Généralement, il y a peu de monde lors des deux Messes du samedi soir : disons une moyenne de 20-25 personnes (parfois beaucoup moins (moins de 10 lors de certaines célébrations !) : quelqu'un faisait la réflexion suivante : « *il y a parfois plus de monde dans la chorale que de personnes dans l'église* »).

+ La Messe du samedi 18h30 est jugée trop tardive (obscurité, insécurité...).

+ La Messe du dimanche 10h30 (chantée) à Leuze est très peu suivie : ici aussi, on peut dire qu'il y a parfois davantage de personnes côté chorale que dans la nef de l'église. On nous rapporte que « *10h30 est une mauvaise heure* » : la matinée est « *perdue* » si on souhaite participer à une activité de détente, si on souhaite aller en famille, si on souhaite travailler à la maison...

2) Avec l'horaire mis en place durant les vacances :

- *Aspects positifs observés*

+ La Messe unique du samedi soir dans les villages accueille chaque fois une assemblée bien plus fournie qu'avant (40-50 personnes, parfois plus) ; la foule

se stimulant, on constatait aussi une assemblée bien plus « chantante » qu'auparavant. Sans doute que les personnes du samedi soir (17h00 et 18h30) se rassemblaient à 17h30 ; on constatait aussi la présence d'habitues de la Messe de 8h30 à Leuze (supprimée pendant les vacances). Beaucoup disaient que « *cela est plus agréable de se retrouver ainsi plus nombreux...* » + 17h30 est considéré comme une « *belle heure* » que ce soit en été ou en hiver.

- *Inconvénients observés*

+ Avec ce système, dans les villages, il n'y a plus qu'une Messe tous les deux mois. Si, pour une raison X ou Y, cette Messe doit être supprimée, cela fera un délai de 4 mois entre deux Messes...

+ On espérait que les fidèles de la Messe de 8h30 à Leuze (supprimée pendant les vacances) se rendraient à celle de 10h30. Ce ne fut pas le cas : la Messe de 10h30 à Leuze n'est pas davantage suivie ; les personnes de 8h30 ou bien rejoignent la Messe de 17h30 le samedi soir ou bien vont dans une autre paroisse en dehors de l'UP de Leuze (UP de Frasnes, UP d'Ath...). Sans doute que la raison évoquée ci-dessus

(10h30 est une mauvaise heure) est la cause principale de cette désaffection...

Décision de l'EAP

Devant ces constats objectifs, l'EAP ne parvenait pas à discerner quelle organisation proposer en septembre. Le seul point sur lequel l'unanimité semblait se réaliser est qu'il ne faut pas deux Messes à Leuze le dimanche ; une suffit. L'EAP a donc décidé de consulter les membres du Conseil pastoral (à savoir et outre les membres de l'EAP : Georges Delrivière, Anne Despret, Yolande Papin, Gabriel Vanrenterghem, Marie-Line Vanderbiest, Christel Colin, Gilbert Van Renterghem, Audrey Morlighem, Philippe Moulart, Christian Brotcorne, Patrick Demeulenaere, André Lecouvet, Jean Baisipont) ainsi que les sacristains et organistes en leur proposant six possibilités :

+ FORMULE 1 : *celle d'avant les vacances* : Samedi : 2 Messes à 17h et 18h30 dans deux villages différents (la « tournante » se réalise sur un mois) & Dimanche : 1 Messe à Leuze (modification souhaitée)

+ FORMULE 2 : *celle des vacances* : Samedi : 1 Messe à 17h30 dans un village (la « tournante » se réalisera sur 2 mois) & Dimanche : 1 Messe à Leuze

+ FORMULE 3 : *nouvelle proposition pour garder une Messe par mois dans les villages et éviter la « mauvaise heure » de 18h30* : Samedi : 1 Messe à 17h30 dans un village & Dimanche : 1 Messe à 9h00 dans un village + 1 Messe à 10h30 à Leuze

+ FORMULE 4 : *nouvelle proposition pour garder une Messe par mois dans les villages et éviter la « mauvaise heure » de 18h30* : Samedi : 1 Messe à 17h30 dans un village & Dimanche : 1 Messe à 9h00 à Leuze + 1 Messe à 10h30 dans un village

+ FORMULE 5 : *nouvelle proposition pour garder une Messe par mois dans les villages et éviter la « mauvaise heure » de 18h30 – éviter également que ce soit toujours les mêmes villages le samedi soir et les mêmes le dimanche* : Samedi : 1 Messe à 17h30 dans un village (4 villages les mois pairs, 4 autres villages les mois impairs) & Dimanche : 1 Messe à 9h00 dans un village (4 villages les mois impairs, 4 autres villages les mois pairs)+ 1 Messe à 10h30 à Leuze

+ FORMULE 6 : *nouvelle proposition pour garder une Messe par mois dans les villages et éviter la « mauvaise heure » de*

18h30 – éviter également que ce soit toujours les mêmes villages le samedi soir et les mêmes le dimanche : Samedi : 1 Messe à 17h30 dans un village (4 villages les mois pairs, 4 autres villages les mois impairs) & Dimanche : 1 Messe à 9h00 à Leuze + 1 Messe à 10h30 dans un village (4 villages les mois impairs, 4 autres villages les mois pairs)

Une question annexe a également été posée : si une seule messe est maintenue à Leuze, quelle serait l'heure la plus favorable : 9h00 – 10h00 – 10h30 ?

Avis recueillis auprès du Conseil pastoral, des sacristains et organistes

A propos du choix de la formule de répartition (certains ont émis plusieurs votes, ce qui explique que le nombre de voix est supérieur au nombre de personnes) :

FORMULE 1 : 9 voix

FORMULE 2 : 3 voix

FORMULE 3 : 4 voix

FORMULE 4 : 4 voix

FORMULE 5 : 4 voix

FORMULE 6 : 5 voix

Pas d'avis ou « tout est bon » : 4

A propos de la question de l'heure de la Messe de

Leuze (certains ont fait des suggestions autres que les propositions initiales) :

Messe à 8h : 1

Messe à 9h : 5

Messe à 9h30 : 1

Messe à 10h : 5

Messe à 10h30 : 3

Ces avis étaient parfois complétés par des remarques ou suggestions ; en voici quelques-unes :

. « La messe de 18h30 dans le village me semble moins confortable surtout en période hivernale (obscurité, conditions climatiques, retour vers 19h45) »

. « Cependant, si l'heure de 18h30 ne convient pas, alors autant garder l'horaire des vacances. Mais comme ça a été décrit, il faut voir si cela sera bénéfique à long terme... Quitte à remodifier plus tard si cela est nécessaire... ? »

. « Les gens s'adaptent et de toute façon contenter tout le monde ce n'est pas possible ! Le principal est de bien communiquer tous les changements et ne pas avoir de mauvaise surprise en arrivant devant l'église »

. « Par contre, je trouve qu'il faut garder une certaine constance dans l'horaire des messes pour les

villages... Les paroissiens ne seront-ils pas perdus entre les mois pairs et impairs ??? »

. « Pour les messes du Dimanche, on pourrait peut-être mettre 8h à Leuze et 10h dans un village. »

. « Le dimanche : 8h dans un village et 10h à Leuze »

. « Personnellement je ne trouve pas nécessaire 2 messes le samedi soir. 17h30 me paraît une bonne heure. Pour le dimanche, garder 1 messe à Leuze pour que les gens aient un repère fixe. »

. « 18h30 n'est pas une mauvaise heure pour celui qui travaille pendant la semaine et qui le samedi travaille chez lui. » On peut ajouter aussi que beaucoup travaillent jusque 18h ou même 19h le samedi ; le temps de rentrer chez soi...

. « Pour moi ce qu'il est important : qu'il y ait une messe par mois dans chaque village ; qu'une fois que l'horaire est établi cela ne change plus. »

Décision finale de l'EAP

A la lecture des résultats et avis des personnes consultées, l'EAP estime qu'une ligne claire et nette ne se dessine toujours pas. Elle décide donc de mettre en place une proposition hybride qui sera revue dans le courant 2024, la

décision ne devant être prise en concertation avec l'équipe diocésaine que pour le prochain renouvellement du « Carnet de route » : **1) une Messe le samedi à 17h30 dans un des 8 clochers périphériques ; 2) une Messe le dimanche à 10h à Leuze** (quand cette Messe doit être déplacée dans un village à l'occasion d'une fête (par exemple, la Ste-Cécile ou une autre fête patronale), une Messe lue sera proposée à Leuze à 8h30).

Nous gardons ainsi le bénéfice de la Messe unique du samedi soir qui semble recueillir beaucoup de sympathie ; l'hiver approchant, cette formule permet aussi de ne chauffer qu'une église le samedi soir, ce qui s'inscrit dans une démarche citoyenne écoresponsable ; une seule Messe est maintenue à Leuze, placée un peu plus tôt comme généralement souhaité, 10 heures permettant de continuer à accueillir les baptêmes qui sont demandés le dimanche matin.

Merci à tous pour le travail de réflexion et de concertation !

4 – La réunion du GEFELeuze

Comme cela est maintenant devenue une (bonne) habitude, à pareille époque, le *Groupement des Fabriques d'église de l'unité pastorale de Leuze* (GEFELeuze) se réunit pour présenter les budgets prévus pour l'année suivante, ici 2024. Sont invités à cette réunion : M. le Bourgmestre, M. l'Echevin délégué aux Cultes, un délégué de l'Evêché de Tournai (SAGEP) et un ou deux membres de chaque fabrique d'église de l'unité pastorale. Etaient présents M. l'Echevin Nicolas Dumont, M. Etienne Van Quickelberghe (SAGEP) ; chacune des Fabriques de l'Unité pastorale (sauf Thieulain dont le trésorier était excusé) avait envoyé un ou deux représentants. Nous avons commencé la réunion en excusant M. le Bourgmestre L. Rawart en convalescence et en lui souhaitant le meilleur et qu'il puisse traverser ces moments difficiles le mieux possible...

M. Patrick Demeulenaere, animateur du GEFELeuze, a présenté de façon globale les budgets proposés par les Fabriques de l'entité ; ses tableaux et graphiques ont permis de montrer combien les Fabriques continuent à travailler

dans le sens souhaité par les diverses tutelles, ce qui fut chaleureusement remarqué par M. Dumont et M. Van Quickelberghe. Merci et bravo ! Ensuite, les représentants de chaque fabrique ont pu apporter les explications et remarques nécessaires à propos du budget proposé par leur fabrique. M. Dumont, au nom de la Ville de Leuze, a ensuite pu recevoir les informations supplémentaires qu'il souhaitait, de même que M. Van Quickelberghe. Tous deux ont pu conseiller et exprimer l'une ou l'autre remarque ou demande, mais leurs avis étaient très positifs. Les propositions de budget 2024 ont donc été acceptées avec parfois l'un ou l'autre amendement souhaité. Chaque fabrique pouvait dès lors boucler son budget dans une réunion ordinaire et le déposer dans les délais auprès de la Ville et de l'Evêché afin que ceux-ci puissent maintenant assurer leur rôle. Merci à tous, et en particulier aux trésoriers fabriciens, pour ce gros « travail de vacance » !

Ensuite la réunion s'est poursuivie par les traditionnels « divers », en fait trois questions :

1) La première, outre le problème de la difficulté de travail avec certaines banques, a soulevé **la difficulté de trouver aujourd'hui des fabriciens qui acceptent de s'investir dans les tâches administratives indispensables au bon fonctionnement de la Fabrique.** Plusieurs possibilités de solution ont été proposées, mais il est évident que, si une fabrique n'arrive plus à se constituer selon la Législation, il conviendra de penser à une fusion de clochers de façon à ce que la conformité avec la Loi soit observée.

2) La deuxième concernait **les contrats des organistes et sacristains.** Certains fabriciens estiment ces contrats (et leurs conséquences légales : secrétariat social, médecine du travail...) trop coûteux, voire « injustes » (dans ce dernier cas, les fabriciens estiment qu'il est difficile de justifier l'existence de fonctions rémunérées sur contrat pour certains (organiste, sacristain) alors que les autres personnes qui travaillent pour la paroisse, dont les fabriciens (et en particulier le trésorier qui assure un gros travail) sont simplement bénévoles non rémunérés). Lors de la réunion, il a été rappelé aussi

bien par les responsables que par d'autres membres, que cette différence est telle que définie par la Législation de notre Pays : des postes rémunérés (organiste, sacristain et nettoyeur/euse) et le statut bénévole des autres personnes. Il est précisé que cela est vrai dans beaucoup d'autres organisations : dans beaucoup d'équipes sportives, le comité (// notre fabrique) est formé de personnes bénévoles alors que l'arbitre (// notre organiste, sacristain...) est rémunéré sur contrat ; dans une école, le PO (// notre fabrique) est formé de personnes bénévoles alors que le directeur (// notre organiste, sacristain...) est rémunéré sur contrat... Et l'on peut multiplier les exemples. Il a également été précisé que la Ville de Leuze n'avait jamais demandé la suppression de ces contrats en vue de réaliser des économies ; elle demande simplement que ces contrats soient établis en lien avec la situation réelle du travail accompli, ce qui est fait. Enfin, il a été précisé qu'une « convention de bénévolat » pouvait être proposée aux organistes et sacristains en leur expliquant le souhait de transformer leur « contrat

d'employé » en cette « convention de bénévolat », mais que l'employé (organiste, sacristain) n'était pas du tout obligé d'accepter cette proposition (qui peut lui être défavorable) et que bien entendu, aucune pression ne devait être exercée sur lui à ce propos. La Législation sociale est aussi valable pour eux.

3) La troisième interpellation concernait ***l'horaire des messes dominicales*** et le regret de certains fabriciens à propos du passage à une messe tous les deux mois le samedi durant les vacances et la poursuite de ce système jusque début 2024 (voir ce que nous avons écrit plus haut). Pour eux, la messe chaque mois est indispensable pour justifier le bâtiment dont ils assurent la responsabilité de l'entretien et de la gestion journalière. Un échange assez animé s'en est suivi. Pour ma part, j'ai rappelé + que la réflexion de l'EAP locale s'enracine dans une réflexion diocésaine décrite dans un document publié dans la revue *Eglise de Tournai* que les responsables des Fabriques reçoivent.

+ que l'horaire des vacances nous a permis de constater que la Messe unique du samedi soir

dans les villages accueillait chaque fois une assemblée bien plus fournie qu'avec l'ancien horaire (40-50 personnes, parfois plus alors qu'avant, on peinait pour avoir 15 personnes dans chaque célébration) ; la foule se stimulant, on constatait aussi une assemblée bien plus « chantante » qu'auparavant. Beaucoup de ces fidèles disent que « cela est plus agréable de se retrouver ainsi plus nombreux... » Il faut pouvoir entendre ces réflexions des paroissiens...

+ que cette « restructuration à l'essai » n'est pas due au manque de prêtres, comme on l'affirme bien trop souvent. En effet, j'ai redit que j'étais prêt, comme beaucoup de mes confrères, à assurer davantage de messes dans l'unité pastorale qu'une le samedi et une le dimanche pour autant qu'il y ait une réelle assemblée... La question n'est pas celle du nombre de prêtres, mais celle du nombre de fidèles. En effet, avant les congés, dans les villages, il y avait entre 10 et 15 fidèles en moyenne à 17h et 18h30 ; parmi eux, on dénombre habituellement 4 à 5 personnes du village, les autres fidèles venant d'ailleurs et « tournant »

en fonction du lieu de la messe. 5 personnes d'un village de (faisons simple) 300 habitants, c'est-à-dire que 295 personnes ne sont pas « intéressées » par la Messe organisée dans le village... Soit parce que cela ne rejoint pas leurs convictions, et je respecte ce choix : c'est la liberté de conviction que je respecterai toujours... Soit parce qu'elles sont tenues par d'autres obligations importantes (familiales, associatives, amicales...) : je pourrais digresser ici sur l'importance pour les baptisés de « laisser une place » dans leur agenda pour la Messe dominicale, mais je ne le fais pas et j'admets ces choix des personnes... Soit parce que certains estiment qu'il ne leur est pas nécessaire, pour vivre leur foi, de se rassembler pour l'Eucharistie en assemblée ; ils préfèrent vivre leur foi de façon « solitaire » : ici aussi je pourrais argumenter, mais j'accepte cette position d'une foi plus « individuelle » que « communautaire »... Soit parce que les personnes rejoignent d'autres lieux voisins. Pourquoi pas ? Je l'accepte bien volontiers... J'accepte ces divers points de vue ; tous cependant signifient que celles et ceux qui tiennent

ces points de vue ne sont pas intéressés par l'Eucharistie dominicale célébrée 'chez eux' (c'est-à-dire dans leur ville/village 1 heure 1 fois sur 1 mois) ; l'église ne leur est donc pas nécessaire. Cette conclusion qui révèle une certaine conception d'une « foi qui change » est difficile bien entendu à recevoir (pour moi aussi, croyez-le bien), mais on accepte ou on essaie de stimuler les baptisés à rejoindre la communauté eucharistique dans « leur » église... peut-être en montrant l'exemple... Mais les baptisés doivent comprendre que, s'ils souhaitent que l'église de leur village continue à exister, c'est à eux à s'y rassembler en participant aux liturgies qui s'y déroulent ; il ne suffit pas de revendiquer l'existence d'un bâtiment église dans un lieu ; on ne tient pas une église dans un

lieu parce qu'on souhaite une église dans ce lieu, ni même pour avoir l'occasion d'y organiser un baptême dans la famille ou un concert ou une exposition, mais parce qu'une communauté réelle de baptisés souhaite s'y rassembler pour prier et y célébrer la Liturgie de l'Eglise, en particulier le dimanche (samedi soir). Bien entendu, nous n'en sommes qu'au début de la réflexion, et on peut toujours espérer un rebond de foi dans chacun de nos clochers, mais il ne faut pas non plus se fermer les yeux : le bâtiment église n'a de sens dans un lieu que si le peuple de Dieu de ce lieu (l'Eglise) s'y rassemble pour célébrer sa foi.

Bon dimanche et bonne rentrée !

Chanoine Patrick Willocq

